

Déviations 44/2023

Un aperçu des déviations du **30 octobre 2023** au **5 novembre 2023** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
01/11/2023	MER	25/25R	19/25R	1325-1527	Conditions météorologiques à l'aéroport.
02/11/2023	JEU	25/19,25R	19/19	0105-0600	Vent 170° 16kts rafales 25kts. Préviation 180° max 40kts.
		25/25R	19/19	0600-1455	Vent 170° 19kts max 28kts.
			19/25R,19	1455-2300	Vent entre 190°-230° 30kts rafales 44kts.
04/11/2023	SAM	25/25R	19/25R	0935-1030	Vent 160° 12-17kts en augmentation. Vent en altitude 160°-180° 25-35kts en augmentation.
			19/25R,19	1030-1245	Vent 160°-190° 14-21kts.
			19/19	1245-1418	Vent 160° 17-23kts.
			19/25R,19	1418-1600	Vent 190° 13kts rafales 24kts.
		25/19,25R	19/25R,19	1600-1910	Suite.
05/11/2023	DIM	25/19,25R	25/25R	1040-1600	Vent 250° 13-27kts. Préviation 250° 17-31kts.

Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gereproduceerd of gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

